

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

Edito de la Présidente.....	2
1 - LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2 - LES SEANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
3 - LES REUNIONS DE BUREAU.....	8
4 - CARRIERES.....	9
5 - LA GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS	11
6 - EMPLOI.....	11
7 - SERVICE CONCOURS	16
8 - INSTANCES PARITAIRES.....	17
9 - LE COMITE TECHNIQUE ET LE COMITE D'HYGIENE ET SECURITE	18
10 - INSTANCES MEDICALES.....	19
11 - SERVICE SANTE SECURITE AU TRAVAIL	20
12 - MEDECINE PREVENTIVE	21
13 - INFORMATIQUE	27
14 - ARCHIVES.....	28
15 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD).....	30
16 - SERVICE RETRAITE.....	32
17 - RECLASSEMENTS PPR.....	33
18 - ASSURANCE STATUTAIRE	34
19 - LE CONSEIL STATUTAIRE	35
20 - COORDINATION REGIONALE.....	37
21 - REFERENT DEONTOLOGUE.....	38
22 - COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS).....	38

Edito de la Présidente



Après une année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent, 2021 n'aura pas été en reste avec des mesures sanitaires impactant le travail des agents du Centre de Gestion.

Ces mesures sanitaires n'auront pas été sans impact non plus pour l'ensemble des collectivités que nous suivons, il aura fallu être novateur pour pouvoir continuer d'accompagner nos collectivités au quotidien avec pour ambition une équipe à leur service.

2021 restera marquée tout de même par un évènement majeur pour notre établissement : le déménagement sur notre nouveau site.

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Ariège, hébergé à sa création par la Préfecture, puis par le Conseil général, était installé depuis 1997 avec l'association des

maires et des élus de l'Ariège, à la Maison des Communes, créée par Germain Authié, alors sénateur, sur le site du Centre universitaire.

Les Centres de Gestion sont des établissements publics locaux à caractère administratif, dont vous connaissez les missions obligatoires. Celui de l'Ariège a développé, au fil des ans, des missions facultatives comme le service Santé Sécurité au Travail, celui des missions temporaires, l'Archiviste itinérant, le Chargé de mission RGPD, le Conseil en évolution professionnelle et en organisation et conciliation et la Mission de référent déontologue.

Le centre de gestion accompagne aujourd'hui 3 900 agents, de 396 communes et EPCI, et suit 6 250 personnels dans le cadre service Santé Sécurité au Travail pour les collectivités territoriales mais également pour les agents du ministère de l'Intérieur et de la Justice.

Du fait de cet accroissement de missions, des personnels ont été recrutés au fil des ans, de 2 agents au début des années 80 à la préfecture (1 directeur et 1 secrétaire) nous sommes passés à 25 agents aujourd'hui. Les locaux que nous occupions au centre universitaire étaient devenus vraiment trop exigus.

Les travaux du nouveau bâtiment ont débuté en février 2020, juste avant le confinement, ils ont été stoppés le 17 mars, ont repris le 4 mai 2020 avec pour objectif une livraison début juin 2021. Le suivi du projet et celui du chantier du bâtiment ont été assurés par le Département qui a joué là, pleinement, son rôle de grand frère des collectivités ariégeoises et qui de plus a offert le terrain pour l'euro symbolique.

Le montant total de l'investissement s'est élevé à 1 939 630 €, financé par le Centre de gestion avec un soutien du Conseil Départemental de 200 000 € et une subvention de l'État du même montant. 1 819 300 € ont été consacrés aux études préalables et 1 757 700 € aux travaux

Le personnel a été associé dès le début du projet. Le service prévention et les médecins du Centre de Gestion ont apporté leurs recommandations.

Pour autant les activités du Centre de Gestion ont pu être menées à bien durant l'année 2001 grâce notamment au développement du télétravail mais aussi par un lien constant maintenu avec nos services par le biais de notes ou du flash info. L'activité juridique et statutaire aura occupé une bonne partie de nos travaux avec l'accompagnement des collectivités sur les lignes directrices de Gestion, la mise en place de 1607 heures, le travail sur le règlement intérieur et le montage en synergie avec la coordination régionale d'un nouveau parcours de formation des secrétaires de mairie.

Ces périodes Covid auront aussi montré toute la pertinence du service Santé Sécurité au travail avec la mise en place d'une nouvelle méthode de travail et le renforcement des équipes.

Avec mes collègues administrateurs, nous savons pouvoir nous appuyer sur la mobilisation et l'implication des agents du CDG 09 pour aborder les chantiers 2022 avec notamment les élections professionnelles, l'écriture du projet d'établissement avec pour finalité une stabilisation des agents du Centre de Gestion.

Enfin, nous envisageons sur le dernier trimestre la reprise des rencontres de territoire qui nous permettront de répondre en direct aux questions des collectivités en organisant des ateliers d'échanges et de pratiques comme nous venons de le mettre en place pour les retraites.

Dans l'attente de vous rencontrer sur le terrain, je vous laisse parcourir ce document et découvrir ainsi les nombreuses activités du Centre de Gestion.

Bonne lecture

Cordialement,

Martine ESTEBAN
Présidente du Centre de Gestion



1 - LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Titulaires)

Représentants des communes affiliées		
1	ESTEBAN Martine	Maire de Varilhes
2	LAGUERRE Francis	Maire de Prayols
3	SGOBBO Gérald	Maire de Villeneuve d'Olmes
4	AURIAC Nathalie	Maire de Gajan
5	VILLEROUX Serge	Maire de Saint-Amadou
6	BORDES Marine	Adjointe au Maire de Foix
7	BARDOU Michèle	Adjointe au Maire de Pamiers
8	HOYER Paul	Maire de Ferrières
9	EYCHENNE Marie-Pierre	Maire de Castelnaud-Durban
10	CAUX Xavier	Maire de Mirepoix
11	CALLEJA Philippe	Maire de Saverdun
12	COURNEIL Jean-Claude	Maire de Lèzat sur Lèze
13	DENAT PINCE Marie-Christine	Adjointe au Maire de St Girons
14	SUTRA Alain	Maire de Tarascon
15	VILLE Pierre	Maire de Ganac
16	MORELL Jacques	Maire de Dalou
Représentants des établissements publics		
17	TOMEIO Alain	Président de la Com Com du Pays de Mirepoix
18	FROMENTIN Thomas	Président de la Communauté d'agglomération Foix-Varilhes
19	VIGNEAU Jean-Noël	Président de la Com Com Couserans Pyrénées
Représentants du Conseil Départemental		
20	VILAPLANA Marie-France	Conseillère Départementale
21	QUILLIEN Nicole	Conseillère Départementale

(Suppléants)

Représentants des communes affiliées		
1	LAFFONT Patrick	Maire de Laroque d'Olmes
2	METGE Alain	Maire de la Bastide de Sérou
3	PONS Géraldine	Adjointe au Maire de Mazères
4	MILHORAT Laurent	Maire de Sabarat
5	LAFFONT Frédéric	Maire de Montferrier
6	ROUAN Jean-Luc	Maire de Saurat
7	DIAZ Arnaud	Maire de L'Hospitalet
8		
9	TIMBART Patrick	Maire de Castillon
10	BERGE Josiane	Maire de Bénagues
11	COUMES Raymond	Maire de Mercenac
12	MARTINEZ Rolande	Adjointe au Maire du Mas d'Azil
13	HOMPS Edwige	Adjointe au Maire de St Lizier
14	DANDINE Marie-Josée	Maire de Val De Sos
15	VIDAL Philippe	Maire de Gaudiès
16	CAUX Michel	Maire de Montgailhard
Représentants des établissements publics		
17	MAGDALOU Francis	Maire de ROUZE/Vice-Président CCHA
18	ROCHER Alain	Président CCPAP
19	PILLON Christophe	Président du CCAS de la Bastide de Sérou
Représentants du Conseil Départemental		
20		
21	BORDES Monique	Conseillère Départementale

2 – LES SEANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dates du Conseil d'Administration de 2021 :
19 avril 2021
5 août 2021
9 décembre 2021

CA du 19 avril 2021 :

N° de la délibération	Objet
2021-01	Délibération compte de gestion 2020 CDG
2021-02	Délibération compte de gestion 2020 SST
2021-03	Délibération approbation du compte administratif 2020
2021-04	Délibération affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
2021-05	Délibération vote du budget primitif 2021
2021-06	Délibération vote des subventions
2021-07	Délibération service missions temporaires
2021-08	Délibération Service Santé Sécurité nouvelle convention
2021-09	Délibération mission facultative
2021-10	Délibération Création d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux sur le grade d'adjoint technique territorial sur les missions d'agent d'entretien des locaux à temps non complet à raison de 20/35èmes
2021-11	Délibération Création d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux sur les grades d'adjoint administratif territorial, d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe sur les missions d'assistant comptable à temps complet
2021-12	Délibération Création d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux sur les grades d'adjoint administratif territorial, d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe sur les missions de secrétariat de la commission de réforme à temps complet
2021-13	Délibération sur les Lignes Directrices de Gestion
2021-14	Délibération vente de biens mobiliers

CA du 5 août 2021 :

N° de la délibération	Objet
2021-15	Délibération pour accroissement temporaire
2021-16	Délibération contrat d'apprentissage
2021-17	Délibération Accueil des stagiaires en formation
2021-18	Délibération création du poste d'assistant comptable
2021-19	Délibération création du poste de gestionnaire carrière RH
2021-20	Délibération rectificative relative au poste d'attaché
2021-21	Délibération rapport d'activité

CA du 9 décembre 2021 :

N° de la délibération	Objet
2021-22	Création d'un emploi permanent de secrétaire de direction et de gestionnaire emploi
2021-23	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
2021-24	Modification de la délibération 2018-49
2021-25	Mise à jour du tableau des effectifs
2021-26	Décision modificative budgétaire
2021-27	Mise en place des astreintes pour le Service remplacement
2021-28	Modification CET
2021-29	Cycles de travail au sein du centre de gestion de l'Ariège
2021-30	Instauration la journée de solidarité au sein du centre de gestion de l'Ariège

3 - LES REUNIONS DE BUREAU.

Composition du bureau

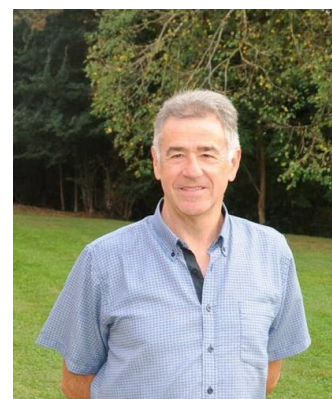
Présidente	Martine ESTEBAN , en charge des affaires générales, du personnel et du budget
1 ^{er} Vice-Président	Francis LAGUERRE , en charge de l'emploi et des concours
2 ^{ème} Vice-Présidente	Nathalie AURIAC , en charge du service santé sécurité au travail
3 ^{ème} Vice-Président	Gérald SGOBBO , en charge des élus, de la formation des élus, des réunions d'information, des services aux adhérents et des services à développer
4 ^{ème} Vice – Président	Serge VILLEROUX , en charge du suivi des carrières et de la CAP /CCP, du CT / CHSCT
Membres :	Marie-Pierre EYCHENNE
	Alain SUTRA

Les membres du bureau s'est réuni 8 fois dans l'année 2021.

- Le 19 février
- Le 26 mars
- Le 16 avril
- Le 21 mai
- Le 9 juillet
- Le 9 septembre
- Le 5 novembre
- Le 9 décembre



Martine ESTEBAN



Francis LAGUERRE



Nathalie AURIAC



Gérald SGOBBO



Alain SUTRA



Marie-Pierre EYCHENNE



Serge VILLEROUX

4 - CARRIERES

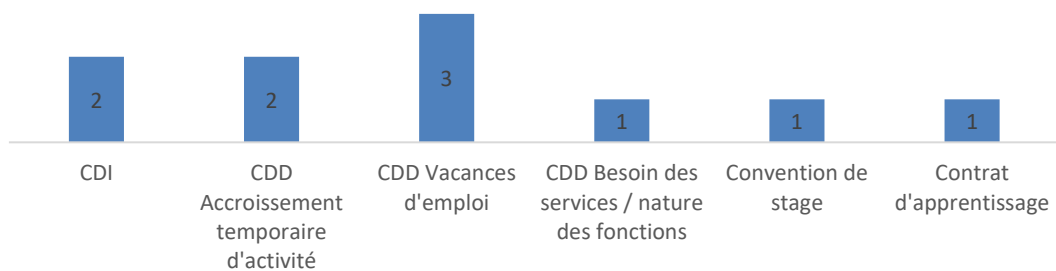
1. La composition du personnel

Le Centre de gestion comptabilise au 31/12/2021 27 agents fonctionnaires et non fonctionnaires.

1.1 Les agents non-fonctionnaires

Sur l'année, l'établissement a employé 10 agents contractuels répartis comme suit :

Nombres d'agents contractuels par typologie de contrat

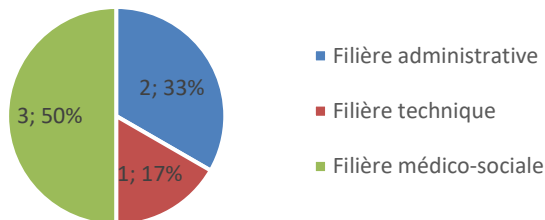


6 agents contractuels ont été recrutés sur des emplois permanents.

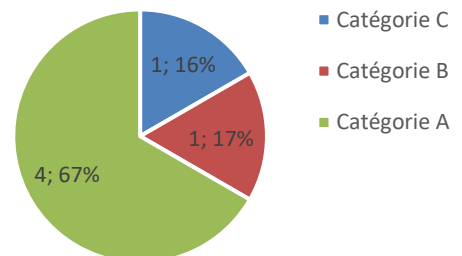
Sur l'année 2021, le nombre d'agents contractuels est resté stable. Sont recensés 2 entrées (recrutements) et 2 départs (fin de contrat et nomination stagiaire).

Sur les emplois permanents, le profil des agents est le suivant :

Répartition des agents contractuels sur des emplois permanents par filière en 2021



Répartition des agents contractuels sur des emplois permanents par catégorie en 2021



1.2 Les agents fonctionnaires

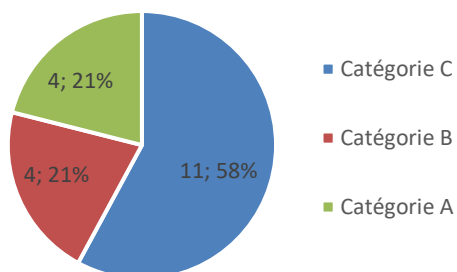
Les fonctionnaires du centre de gestion sont plus la grande majorité d'entre eux titulaires. Au 31/12/2021, 1 seul agent est stagiaire.

Au cours de l'année, l'établissement a vu le nombre de fonctionnaires augmenter. En effet, il est passé de 17 au 01/01/2021 à 19 au 31/12/2021.

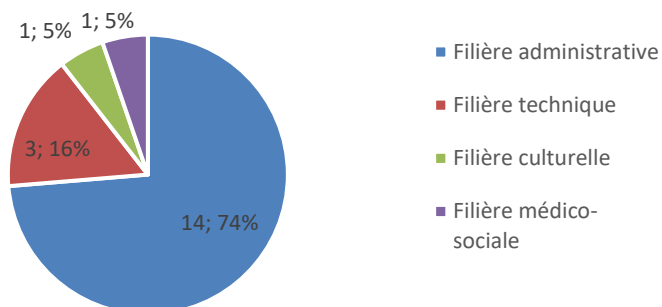
Mouvement du personnel en 2021	+2
Entrées	5
- nomination stagiaire	1
- nomination par voie de mutation	3
- nomination par voie de détachement	1
Départs	3
- mutation	3

Le profil des agents fonctionnaires est le suivant :

Répartition des agents fonctionnaires par catégorie au 31/12/2021



Répartition des agents fonctionnaires par filière au 31/12/2021



2. Le temps de travail

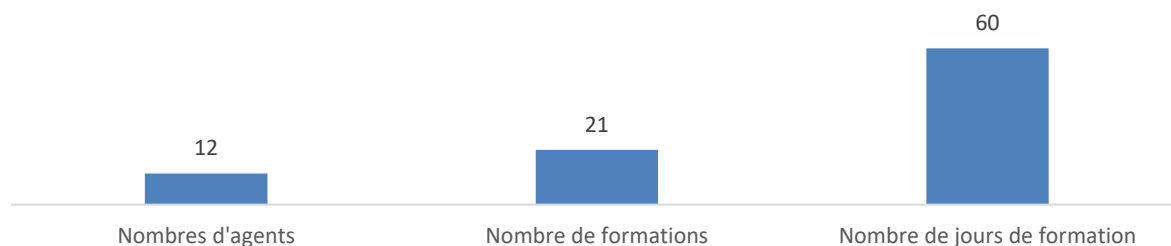
5 agents à temps complet bénéficient sur l'année 2021 d'un temps partiel sur autorisation ou de droit pour élever un enfant.

2 autres agents sont employés à temps non complet à raison de 34h30 et 20h00 hebdomadaires.

3. Les formations

Les formations sont accessibles à l'ensemble du personnel du Centre du gestion. Sur les 27 agents, 12 ont suivi des formations au cours de l'année 2021. Ces formations ont principalement été organisées par le CNFPT et par l'ADIAJ.

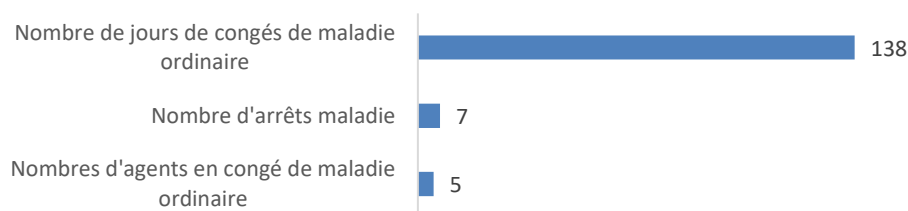
Formations suivies par les agents en 2021



4. Les absences

Les principales absences des agents du centre de gestion sont liées au congé de maladie ordinaire.

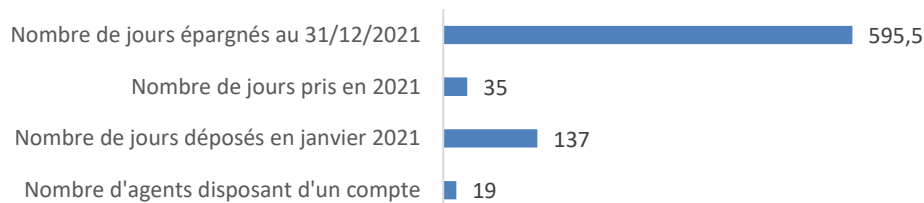
Congés de maladie ordinaire en 2021



5. Le compte épargne temps

Tous les agents avec une ancienneté d'un an peuvent ouvrir un compte épargne temps. 70% des agents disposent au 01/01/2021 d'un compte.

Comptes épargne temps en 2021



5 - LA GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS

Depuis le 01 septembre 2019, le Centre de Gestion assure le suivi et la gestion de agents contractuels de droit public.

Ce service géré par Marion REVERDY, recense l'ensemble des contrats des collectivités afin d'assurer le suivi des contractuels positionnés sur des emplois permanents et non permanents.

Le CDG09 conseille les collectivités sur ce domaine.

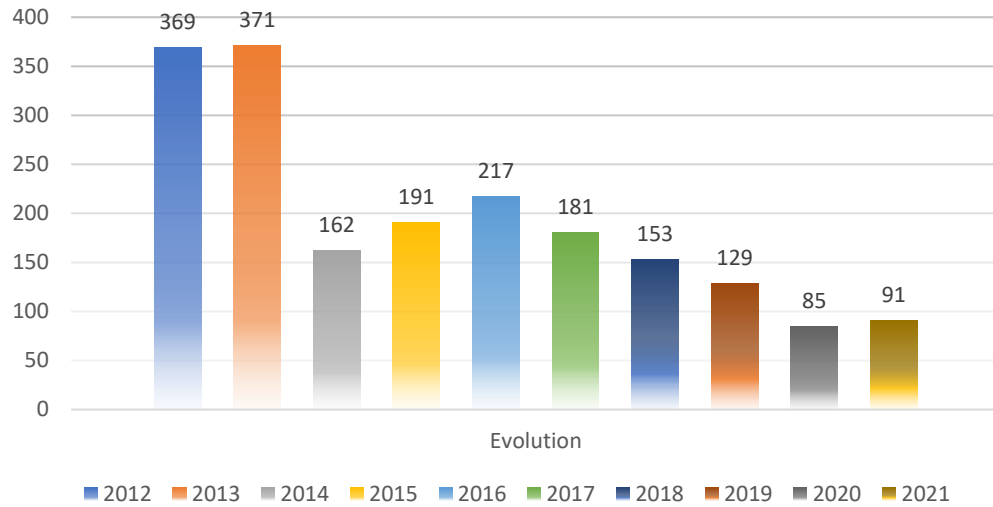
762 contrats sont recensés au 31/12/2021. Ce nombre comprend les contrats sur emplois permanents et non permanents.

6 - EMPLOI

Demands d'emploi traitées en 2020 :

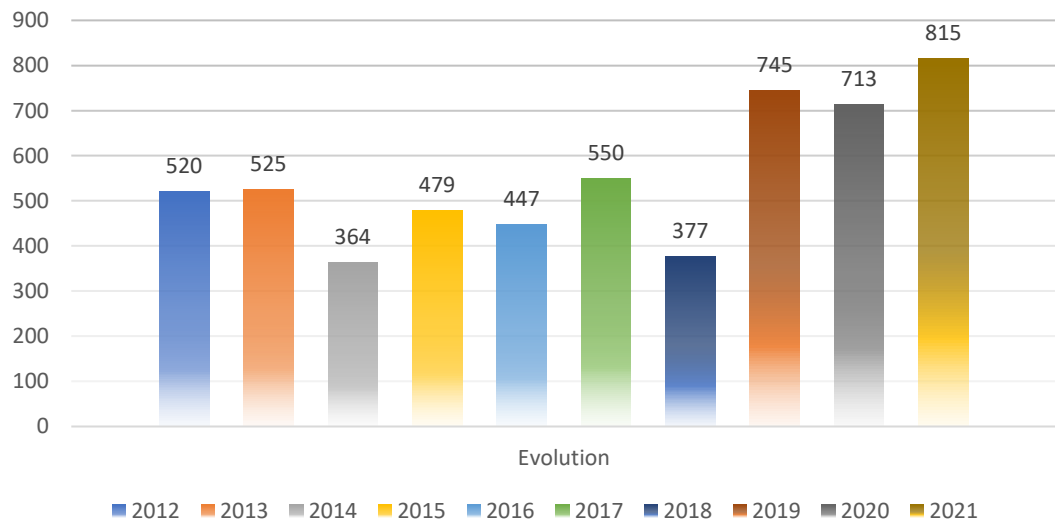
Filières	Demandes de mutation	Candidatures spontanées	Total demandes
Administrative	18	17	35
Technique	20	10	30
Animation	6	7	13
Culturelle	5	2	7
Police	0	0	0
Sociale	2	4	6
Sportive	0	0	0
Incendie et secours	0	0	0

EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI



Déclarations de vacances d'emplois (DVE)

DÉCLARATION DE VACANCES D'EMPLOI DE 2012 À 2021



Filière	DVE 2021
Administrative	278
Technique	298
Animation	82
Culturelle	37
Sociale	89
Police	7
Sportive	11
Hors filière	13
Total	815

Catégorie	DVE 2021
A+	0
A	172
B	123
C	520
Total	815

Enquêtes données sociales 2019



Le bilan social bi-annuel devient le Rapport Social Unique annuel.

En 2021, collecte des données sociales 2020.

La plateforme mise en place en 2018, permet de réinitialiser les données d'une année sur l'autre et permettra à court terme d'exploiter des comparatifs d'année, de strates de collectivités et de types de synthèse RASSCT, GPEEC.....

Le Centre de Gestion de l'Ariège a traité 57 % des bilans sociaux, soit 163 communes, toutes les communautés des communes et communauté d'Agglomération, les Syndicats et caisses des écoles, Centre d'action sociales sans oublier le Service Départemental d'Incendie et de Secours, et bien sûr, le Centre de Gestion de l'Ariège.

Cette enquête a permis la récupération de 61.64 % de taux de retour des effectifs de toutes ces structures.

Partenariat Centre de Gestion – CNFPT – Pôle emploi et Cap emploi, pour une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi

La pandémie n'a pas permis d'organiser de zoom de la Fonction publique, ni de Forum durant cette année 2021.

Nous n'avons pas pu rencontrer les personnes et demandeurs d'emploi désireux de s'informer sur les opportunités d'embauche de la Fonction Publique Territoriale.

Nous avons rencontré 17 personnes le 15 octobre 2021 dans le cadre d'un Job-Dating organiser en partenariat avec le Pôle emploi et cap emploi dans leurs locaux.

Demandeurs d'emploi avec un profil plus spécialisé « Administratif » pour un échange en tête à tête, sur les besoins des collectivités.

15 de ces personnes ont effectué le « Parcours secrétaire de mairie » au mois de décembre 2021, après validation d'une période de mise en situation professionnelle en collectivité.

Les élus répondent présents lorsqu'il s'agit d'accueillir les demandeurs d'emploi dans la découverte du métier de secrétaire de mairie. Et cette période d'une semaine à quinze jours profite aussi bien à ces futurs agents, qu'aux collectivités.

« Parcours secrétaire de mairie »

Le Centre de Gestion en partenariat avec Pôle emploi et Cap emploi, mais aussi et surtout, le CNFPT a organisé, du 01 au 09 décembre 2021 un itinéraire ou parcours secrétaire de mairie.

18 personnes (2 demandeurs d'emploi Cap Emploi et 12 Pôle Emploi, mais aussi 3 agents en collectivités dont une en reconversion) ont pu aborder tout le volet théorique du métier de secrétaire de mairie :

- l'environnement territorial, l'organisation administrative d'une commune et le rôle des élus ;
- le statut de la Fonction Publique Territoriale, les droits et devoirs des agents ;
- les actes administratifs, les convocations du Conseil municipal, le compte rendu du conseil municipal, les arrêtés et délibérations.
- la paye, la comptabilité publique et le Budget ;
- l'état civil, la rédaction des actes d'état civil, les déclarations de décès et les démarches consécutives ;
- des notions d'urbanisme avec les principaux documents à transmettre, des notions de PLU et de POS ...
- une intervention du Responsable RGPD (protection des données) et de notre archiviste ;

A la fin du parcours, nous conseillons aux demandeurs d'emploi, de valider leur orientation, mais aussi de mettre en pratique en situation réelle, les sujets abordés pendant ces 7 jours théoriques, par une nouvelle période d'immersion en collectivité. Nous validation ensuite leur inscription au service remplacement du Centre de Gestion.

6 agents, demandeurs d'emploi, ont intégré le service remplacement, et sont en mission ; nous avons accompagné un agent CAP EMPLOI, déjà en collectivité vers une insertion en Parcours Emploi Compétences dans une autre structure.

2 personnes ont intégré des structures privées, quant aux autres, ils ont orienté leur recherche vers une nouvelle période d'immersion et reviendrons vers nous, dans les meilleurs délais.

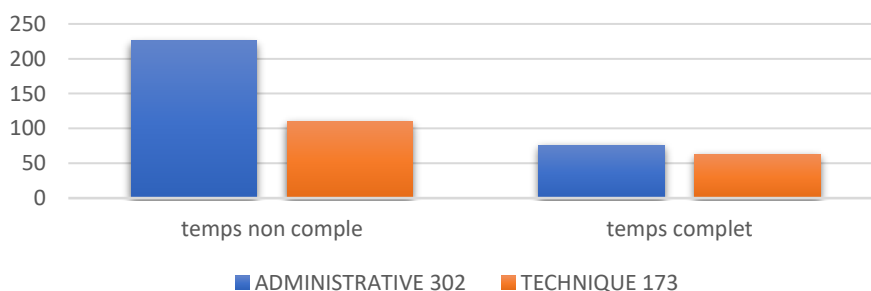
Le service remplacement missions temporaires

Le Centre de Gestion de la fonction publique de l'Ariège accuse réception de 553 demandes de missions, remplacement, accroissement temporaire ou saisonnier, vacance de poste.

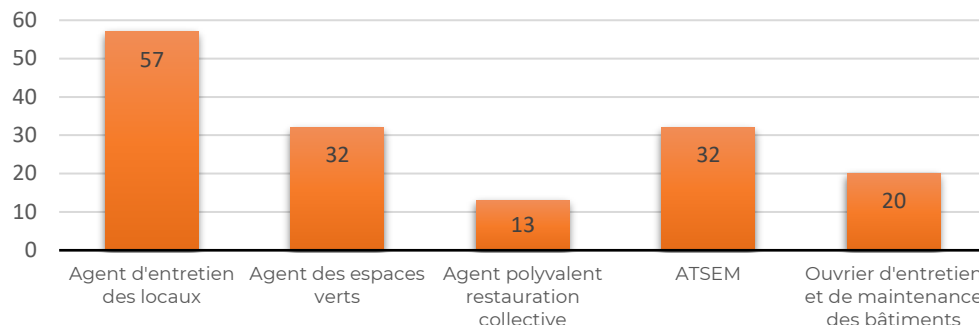
8 d'entre elles ont été refusées car « Hors cadre » : Agents de catégorie A ;
 16 n'ont pu être pourvus pour le motif, « pas de candidat » ;
 39 ont fait l'objet d'une annulation, « plus de besoin » ;
 15 sont répertoriées en « recrutement direct ».

475 demandes de mission ont donc fait l'objet d'un contrat et d'un suivi d'agent. Filière administrative 296, technique 179. 14 agents administratifs ont été stagiaires et 2 techniques à l'issu de ces missions.

**CONTRATS SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES par FILIERE
 temps complet et non complet en 2021**



Détail de la filière technique



Le Centre de Gestion met à la disposition des collectivités, des agents administratifs et techniques en recherche d'emploi (lauréats de concours, personnes en disponibilité ou cherchant des heures complémentaires...) pour assurer les fonctions de secrétariat de mairie ou d'adjoint technique en cas d'absence momentanée de leurs agents titulaires pour maladie, congés, maternité, congé parental...

Les agents du service remplacement sont directement rémunérés par le Centre de Gestion sur la base du 2^{ème} échelon de l'échelle du grade d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe. Leurs prestations sont ensuite refacturées au tarif de **19 €**.

En 2021, **73 collectivités** ont fait appel au service remplacement du Centre de Gestion, permettant ainsi à **99 agents** d'effectuer **33 647 Heures** de travail (soit 18 équivalents temps plein).

Certains remplacements ont donné lieu à des recrutements :

- 1 Agents en CDD,
- 4 Agents intégration FP,

Evolution de l'utilisation du service **par les collectivités adhérentes** depuis 2015 :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
18 470 heures	31 800 heures	39 509 heures	39 769 heures	41 580 heures	24 058 heures	33 647 heures

7 - SERVICE CONCOURS

Le service concours a organisé le concours d'agent de maîtrise, spécialité bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers, session 2021 pour la région Occitanie

Cette opération de grande envergure, pour notre Centre de gestion, a nécessité l'instruction de 543 dossiers d'inscriptions, a mobilisé le service en majeure partie, afin d'organiser ce concours dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.

L'épreuve écrite s'est déroulée le 21 janvier 2021 aux Parcs des expositions de Montpellier, car la capacité d'accueil de nos salles Ariègeaises ne permettait pas d'accueillir les candidats dans les conditions exigées par le protocole sanitaire.

Les épreuves orales se sont déroulées durant le mois de juin au centre universitaire Robert Naudi à Foix.

Données chiffrées de la session 2021 :

VOIE	Nombre de candidats inscrits (nombre de dossiers reçus)	Nombre de candidats admis à participer à l'épreuve écrite	Nombre de candidats reçus à l'épreuve écrite
Interne	355	341	168
Externe	160	148	86
3° voie	27	22	9

VOIE	Nombre de candidats présents à l'épreuve orale	Nombre de candidats admis à l'épreuve orale	Pourcentage de réussite au concours d'agent de maîtrise
Interne	166	97	57 %
Externe	84	60	69 %
3°voie	8	5	55%

Le service concours a en parallèle du concours d'agent de maîtrise mis place la phase de préinscription à l'examen de professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe, spécialité conduite de véhicules, session 2022.

L'inscription terminée, le service concours a procédé à l'instruction 247 dossiers sur 258 préinscriptions initiales.

L'épreuve écrite s'est déroulée le 20 janvier 2022 date nationale et la programmation des épreuves pratique a eu lieu en mai 2022.

Le service concours a participé les 21 et 22 juin 2021 au concours d'attaché organisé par le Centre de Gestion de l'Hérault, au titre de surveillant, dans le cadre de la coopération régionale.

8 - INSTANCES PARITAIRES

Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Le calendrier des commissions est fixé en début d'année en accord avec les organisations syndicales. Il est ensuite envoyé à tous nos affiliés mis en ligne sur notre site Internet et inséré dans le dernier flash info de l'année. Le service « Carrières » est en charge de l'organisation des CAP.

2 commissions par catégorie se sont réunies en 2021 :

16/09/2021 : - Positions administratives diverses.

26/11/2021 : - Promotion interne catégories A, B et C.

A noter que la CAP n'est plus compétente en matière de Promotion Interne depuis le 01/01/2021 mais Mme la Présidente continue à examiner les dossiers en concertation avec le collège des représentants des élus et du personnel.

Chaque CAP est précédée d'une réunion de travail préparatoire en présence des membres représentants du personnel élus.

Calendrier prévisionnel 2022 :

15/03/2022 : - Positions administratives diverses.

28/06/2022 : - Positions administratives diverses.

18/10/2022 : - Positions administratives diverses et promotion interne catégories A, B et C.

La Présidence du centre de gestion de l'Ariège établira les listes d'aptitudes des catégories A, B et C lors de la réunion du 18 octobre. Les dépôts seront à déposer de manière dématérialisée du 30 mai 2022 au 31 juillet 2022.

Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Les commissions consultatives paritaires sont réunies en fonction des saisines.

En 2021, 4 instances ont été réunies :

- 28/05/2021 : CCP de catégorie C (1 saisine),
- 12/07/2021 : CCP de catégorie C (1 saisine),
- 28/10/2021 : CCP de catégorie A (1 saisine),
- 03/12/2021 : CCP de catégorie C (1 saisine).
-

Calendrier prévisionnel 2022 : Les CCP se réuniront en fonction des saisines.

Nombre d'agents **titulaires ou stagiaires** employés par les collectivités affiliées au CDG09.
Effectif total = **3321**

Evolution =

Moins de 70 agents par rapport à l'année précédente. On peut noter que la forte proportion de départs d'agents (retraite, mutation, démission...) est à peine compensée par les nouveaux recrutements d'agents ayant la qualité de fonctionnaires.

Répartition =

20 Agents du CDG09 (+ 8 contractuels + 1 apprenti)

1800 Agents employés par les collectivités de plus de 50 agents

1500 Agents employés par les collectivités de moins de 50 agents

Organisation =

L'organisation du service Carrières, à l'occasion d'un mouvement de personnel a été modifié afin d'apporter aux collectivités un accompagnement toujours plus pertinent et efficace :

Carine COSTE est en charge de l'accompagnement des collectivités de moins de 50 agents + la gestion du déroulement de carrière des agents du CDG09.

Céline BACH est en charge de l'accompagnement des collectivités de plus de 50 agents.

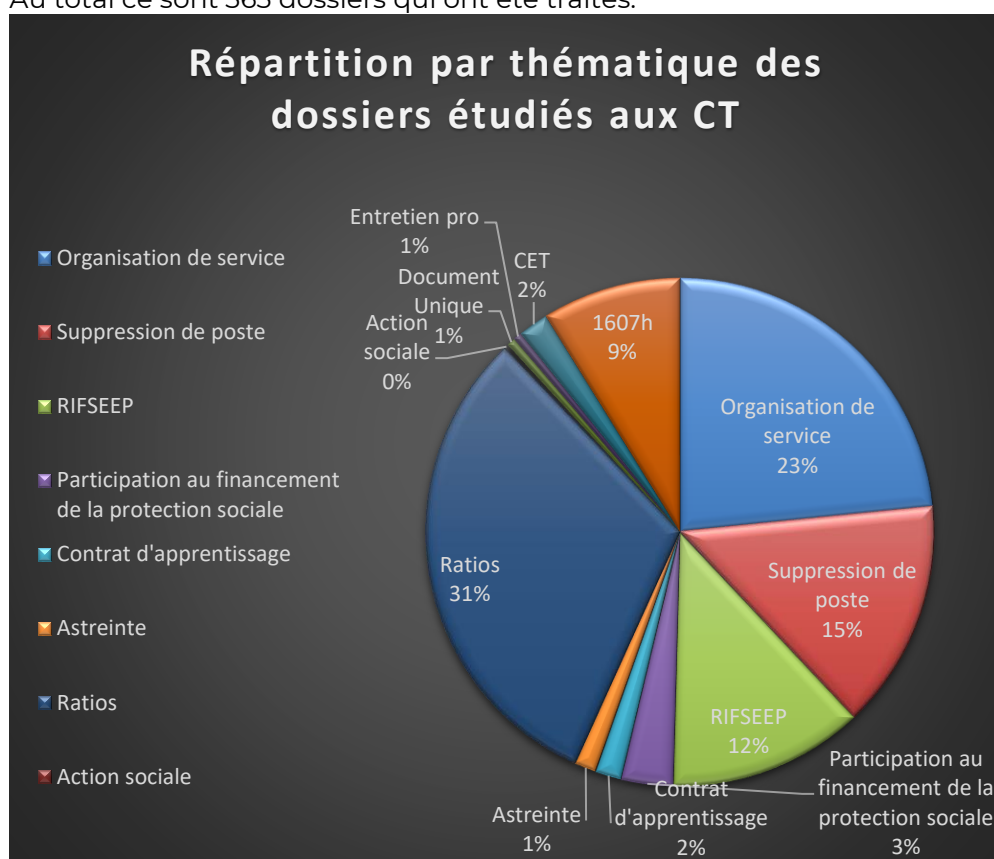
9 – LE COMITE TECHNIQUE ET LE COMITE D'HYGIENE ET SECURITE

Le calendrier des comités est fixé en début d'année en accord avec les organisations syndicales. Il est ensuite envoyé à tous nos affiliés mis en ligne sur notre site Internet et inséré dans le dernier flash info de l'année.

Le directeur, le conseiller statutaire et le secrétariat de direction sont en charge de l'organisation des Comités techniques et des Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail.

En 2021 le CT s'est réuni à 5 reprises et le CHSCT à 4 reprises en formation plénière.

Au total ce sont 363 dossiers qui ont été traités.



10 - INSTANCES MEDICALES

Le Centre de Gestion assure le secrétariat de la Commission de Réforme et du Comité Médical depuis le milieu de l'année 2013. Les dossiers du Conseil Départemental se sont ajoutés à ceux des collectivités affiliées en 2016 et ceux du SDIS en 2018. Les instances médicales sont rattachées au conseiller statutaire du Centre de Gestion qui est responsable de ce service.

Nombre de dossiers traités en séance pour l'année 2021 :

Commission de Réforme : **121 dossiers traités** en 9 sessions soit 13,5 dossiers par réunion de la Commission (en 2020 : 165 dossiers traités).

Comité Médical : **318 dossiers traités** en 10 sessions soit 32 dossiers par réunion du Comité Médical (en 2020 : 322 dossiers traités).

Evolution du nombre de dossiers traités

	2020	2021
Commission de Réforme	165 (dont 21 Conseil Dép. 09 et 10 SDIS)	121 (dont 19 Conseil Dép. 09 et 7 SDIS)
Comité Médical	322 (dont 58 Conseil Dép. 09 et 2 SDIS)	318 (dont 53 Conseil Dép. 09 et 3 SDIS)

COMITE MEDICAL :

Stabilité du nombre de dossiers par rapport à l'année précédente

Annulation de la séance du mois de décembre 2021

Comité Médical Supérieur : 1 dossier de saisine déposé le 20/01/2021 – Avis rendu le 04/05/2021

COMMISSION DE REFORME :

*** Nouveaux arrêtés portant composition de la commission de réforme**

- pour les agents territoriaux des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion de l'Ariège ;
- pour les agents du Conseil Départemental de l'Ariège.
- pour les sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de l'Ariège,
- pour les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS de l'Ariège.

Annulation des séances du mois de juillet 2021 et septembre 2021 suite au départ de la gestionnaire de l'instance.

11 - SERVICE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Le Centre de Gestion de l'Ariège dispose d'un service Santé, Sécurité au Travail composé de deux médecins de prévention, de deux infirmières en santé au travail (arrivée en juin et septembre 2021), de deux préventeurs et de deux secrétaires.

Ce service assure le suivi médical des agents au siège du Centre de Gestion et sur huit sites ariégeois, il conduit des actions préventives sur le milieu de travail. Le suivi de l'état de santé des agents est assuré sous la responsabilité des médecins de prévention sous forme de visites médicales et d'examens médico-professionnels.

Les médecins de prévention rendent des avis de compatibilité entre le poste de travail et l'état de santé de l'agent ; ils ne délivrent pas d'aptitude générale (rôle du médecin agréé). Ils exercent leur activité médicale en toute indépendance, dans le respect des dispositions du Code de Déontologie Médicale et du Code de la Santé Publique.

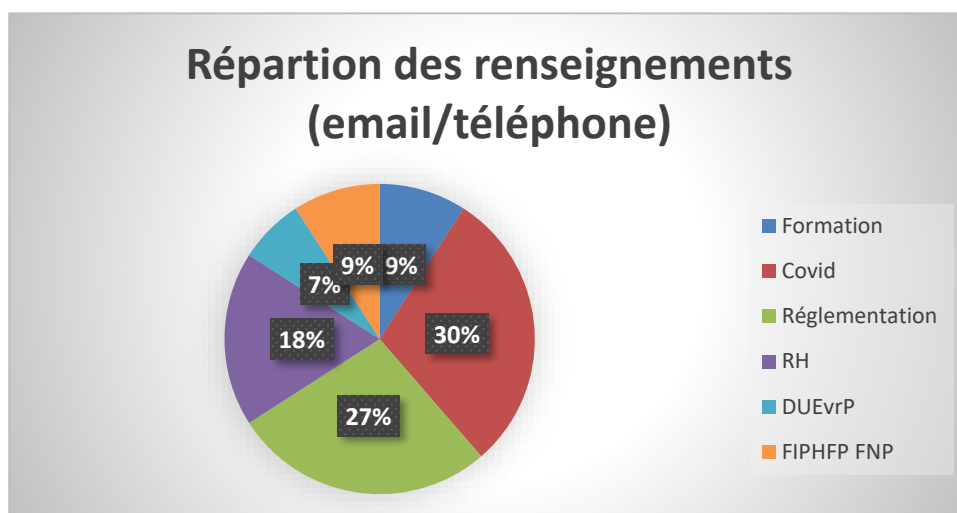
Les infirmières en santé au travail contribuent au suivi périodique des agents, au recueil des données cliniques et épidémiologiques.

Elles assurent donc les visites périodiques par le biais d'entretiens individuels.

Ces entretiens sont effectués sous la responsabilité et le contrôle du médecin de prévention dans le cadre d'un protocole écrit selon une trame validée par les médecins de prévention. Elles informent et sensibilisent l'agent sur les risques liés à son métier et à son poste et délivrent des conseils de prévention adaptés.

Le service Santé Sécurité au Travail conduit des actions en milieu de travail destinées à améliorer les conditions de travail au sein de la collectivité ou de l'établissement. A ce titre, il a une mission générale de conseil, il participe au CHSCT et peut réaliser des visites de locaux et prescrire des études de poste. Le service de prévention peut réaliser des actions d'information sur place.

Le programme d'actions de l'équipe pluridisciplinaire de santé (médecins, infirmières, intervenants en prévention, référent maintien dans l'emploi, ergonomes) est validé chaque année par le Centre de Gestion. Il a pour objet de réaliser, pour l'ensemble des collectivités, des développements sectoriels ou thématiques dans les domaines de compétences du service (ex : prévention des TMS, risques psycho-sociaux, modules de sensibilisation, absentéisme pour raisons de santé, méthodologie d'analyse des accidents de travail, validation d'équipements ergonomiques, etc.)



12 - MEDECINE PREVENTIVE

Au **31 décembre 2021**, le Service Santé Sécurité au Travail compte **320** collectivités et établissements adhérents, pour un effectif de **6238** agents.

Visites médicales

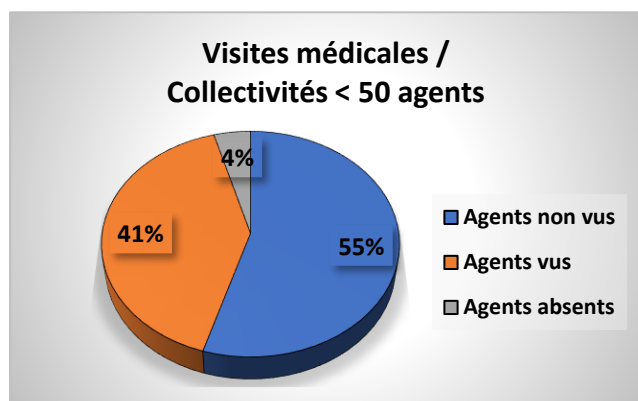
Le Docteur Didier DAMIDOT, le Docteur Pierre PERRINEAUX et Isabelle EYCHENNE (infirmière en santé au travail arrivée en juin 2021) sont intervenus pour réaliser des visites médicales 3.5 jours par semaine sur 8 lieux de visites (**Ax, Foix, Laroque d'Olmes, Lavelanet, Mirepoix, Pamiers, Saint-Girons, Saint-Lizier**).

NB: Nathalie SOUBEYRAND (infirmière en santé au travail) est arrivée au CDG09 en septembre 2021 et a réalisée des visites en doublon- formation avec les médecins jusqu'à fin décembre 2021.

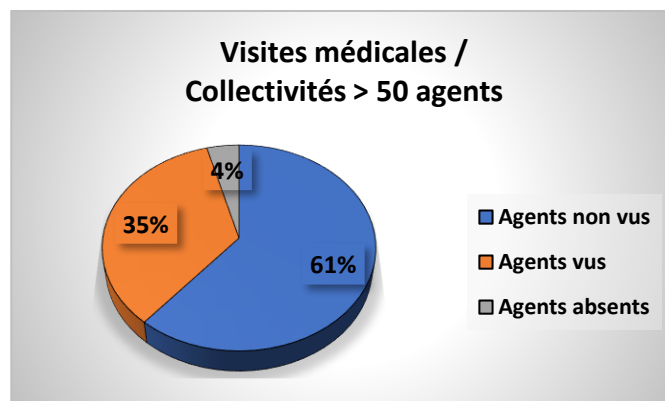
	2019		2020		2021	
	Visites programmées	Examens réalisés	Visites programmées	Examens réalisés	Visites programmées	Examens réalisés
Dr Didier DAMIDOT	1167	1036	741	603	1245	1129
Dr Pierre PERRINEAUX	1008	914	949	859	1026	907
Dr Pascale CUNIN	-	-	509	450	-	-
Isabelle EYCHENNE	-	-	-	-	268	240
Total	2175	1950	2199	1912	2539	2276

Statistiques sur les effectifs des agents, les visites médicales et les conclusions :

Au 31/12/2021 : **300** collectivités adhérentes < à **50** agents pour **1793** agents suivis

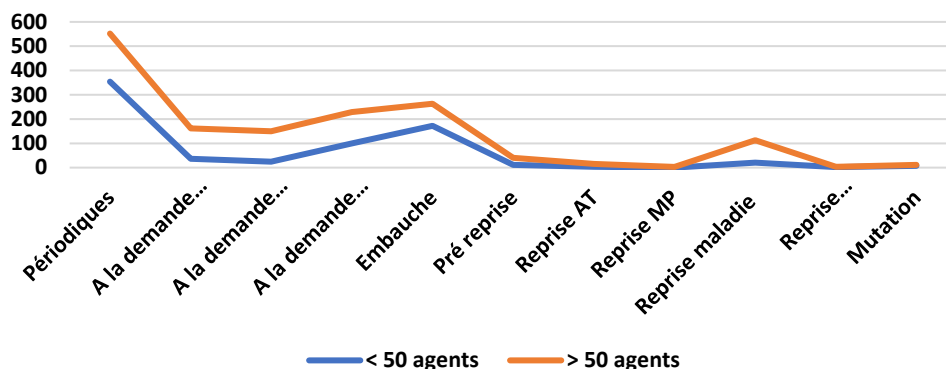


Au 31/12/2021 : **20** collectivités adhérentes > à **50** agents pour **4445** agents suivis



Les proportions d'agents vus, non vus et absents sont relativement similaires sur les deux profils de collectivités (>et< à 50 agents).

Comparatif de la nature des visites médicales

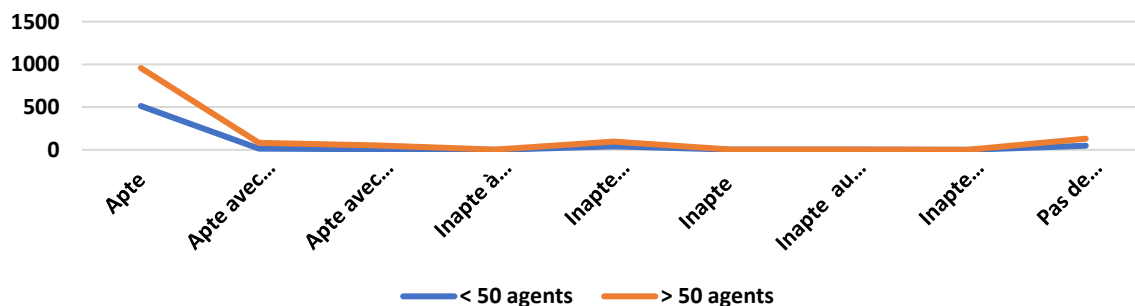


Quid :

- Les agents des petites collectivités sont moins souvent malades ?
- Les petites collectivités initient elles les visites de reprise ?

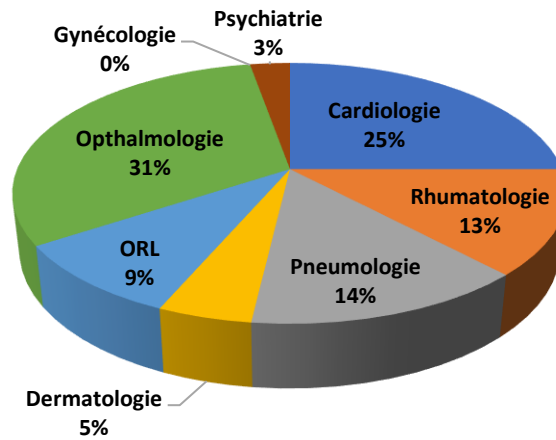
Les visites périodiques représentent la majorité des visites réalisées suivie par les embauches puis celles à la demande du médecin de prévention.

Comparatif des conclusions entre collectivités < > 50 agents



La majorité des visites réalisées ont pour conclusion l'aptitude au poste. Le terme « Pas de décision » signifie que le Docteur attend des éléments complémentaires (Rh, spécialiste).

Orientations spécialistes

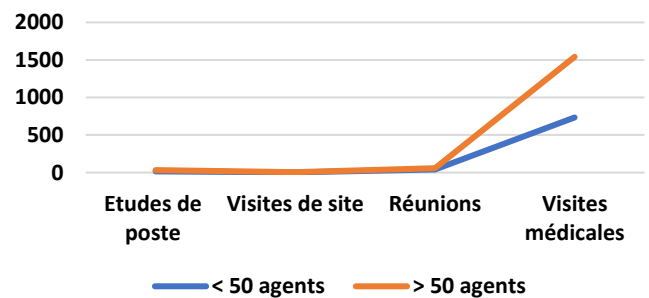


Statistiques d'actions sur le milieu de travail :

Actions sur le milieu pour les collectivités < 50 agents



Comparatif des actions entre collectivités < > 50 agents



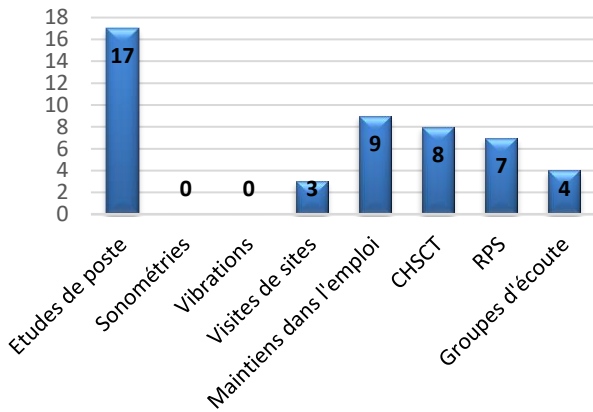
Les actions sont :

- 1) Études de poste (maintien dans l'emploi, ergonomie, métrologie).
- 2) Visites de site (Fiche de risques, DUEVRP, etc).

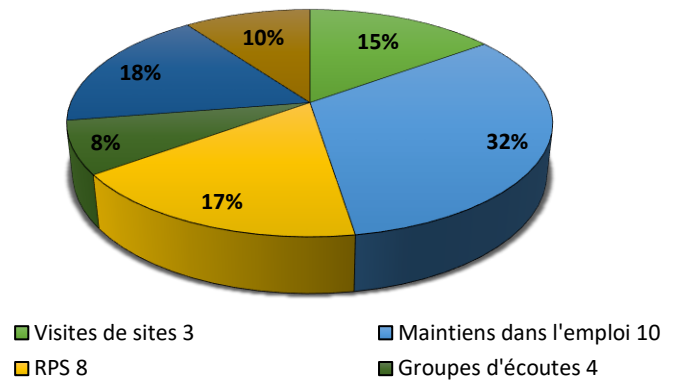
Réunions : (RH, projet de conception, etc)

La crise sanitaire a été la principale cause d'annulation des actions.

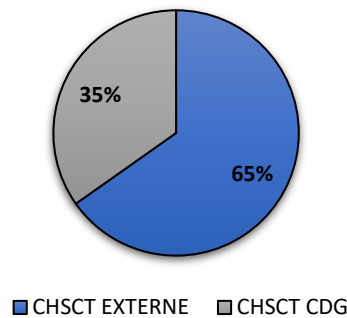
Actions en milieu de travail collectivités < 50 Agents



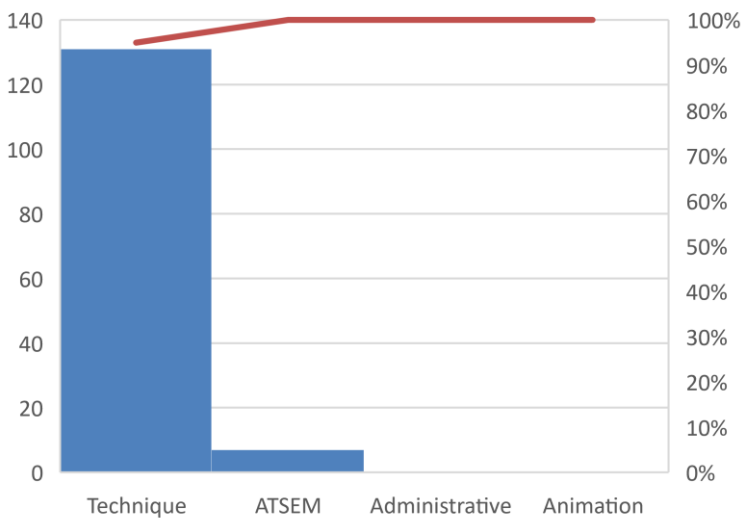
Nature des réunions Collectivités < 50 agents



Participations aux CHSCT



Nombre de jours d'arrêts de travail par filières



Statistique sur les accidents de services :

Statistique pour les collectivités de moins de 50 agents.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 :

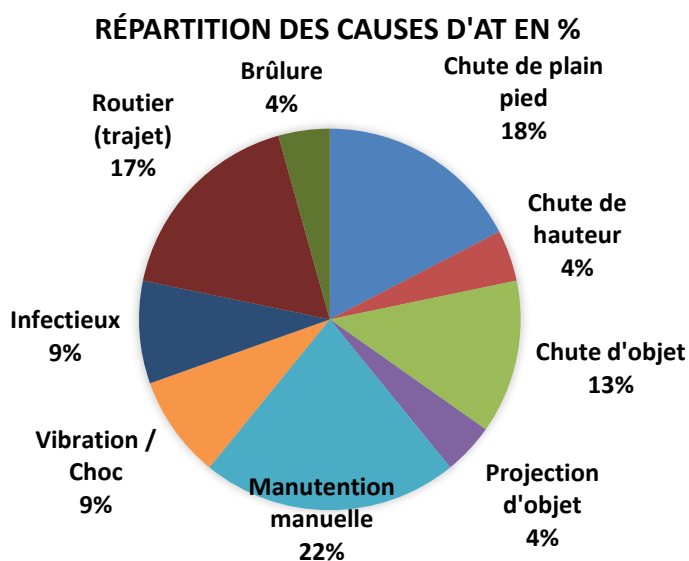
Nombre d'accident de service déclaré : 23 (N-1 : 29).

Nombre d'accident sans arrêt de travail : 10 (N-1 : 12).

Nombre d'accident avec arrêt de travail : 13 (N-1 : 17).

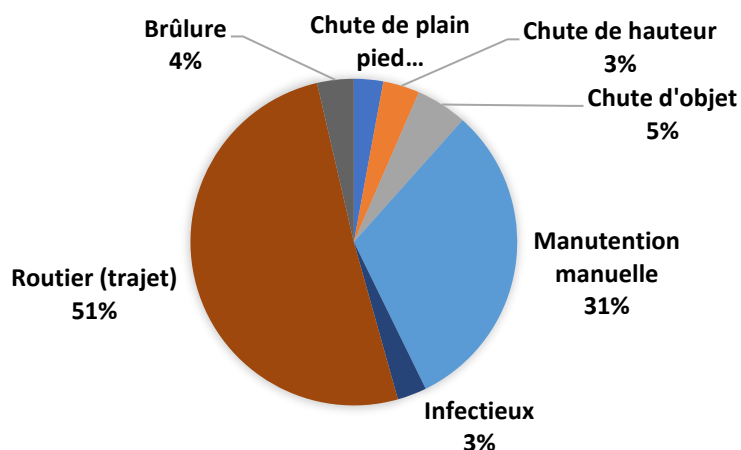
Nombre de jours d'arrêt de travail : 138 jours (N-1 : 388).

9 déclarations concernant les femmes, 14 pour les hommes.



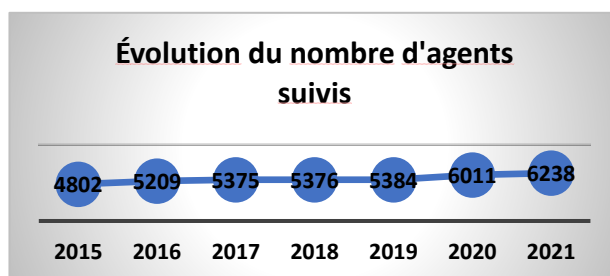
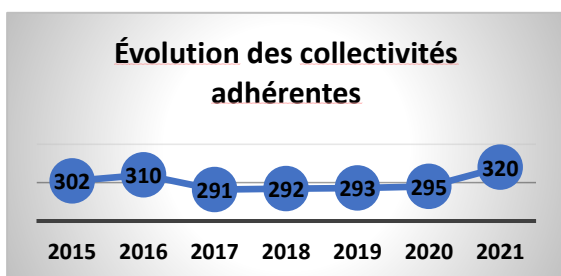
On constate que la manutention manuelle représente la plus grande proportion d'accident en 2021. Elle est suivie de près par les accidents routiers.

% DES JOURS D'ARRÊT PAR CAUSE



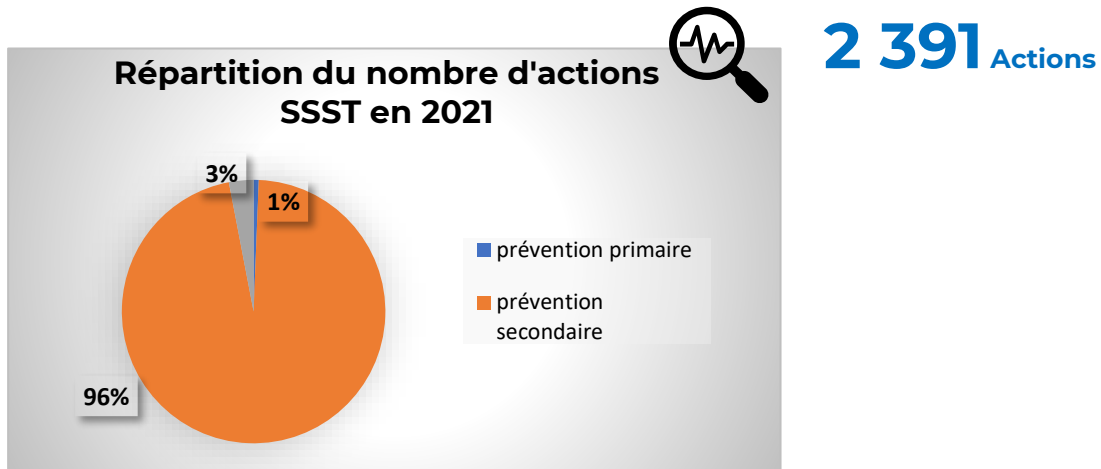
Au regard de la sinistralité des jours d'arrêts, c'est le risque routier qui est le plus représenté. Ceci induit une réflexion sur les actions de prévention à venir ciblées sur ce risque.

Statistiques globales :



On constate une évolution constante des agents suivis au SSST, le logiciel SST est plus fonctionnel pour extraire des bilans plus précis.

Ces évolutions ont été influencées par la réorganisation en cours du pôle SSST et les différents moyens humains et matériels mis en place.



Le service de santé au travail a réalisé en 2021, 2391 actions de prévention.

Elles intègrent la prévention primaire (visites de sites, réunions) la prévention secondaire (visites médicales) et enfin la prévention tertiaire (étude de poste et maintien dans l'emploi).

La prévention primaire représente un pourcentage insuffisant vis-à-vis des autres préventions.

Ainsi cela renforce la volonté du CDG09 d'intervenir davantage en milieu de travail en amont des événements accidentels ou des problématiques de santé.

Perspectives à venir :

Continuer le projet de service SST vis-à-vis des axes suivants :

- 1- promotion de la prévention primaire auprès des petites collectivités (favoriser la culture de la prévention),
- 2- approche préventive par risque (RPS, chimique, TMS, routier),
- 3- approche préventive par publics (métiers de l'enfance, agent technique, personnels EHPAD, ...),
- 4- maintien dans l'emploi en général et des travailleurs en situation d'handicap,
- 5- veille juridique et sanitaire par rapport à la pandémie,
- 6- stratégie en interne (GST, deux équipes, responsable de service, formations).

13 – INFORMATIQUE

Statistiques des visites du site internet

Près de 100 000 visiteurs en 2021 ont consulté 221 400 pages (plus de 380 visites quotidiennes). Cela représente une augmentation de près de 5 % du nombre de visiteurs en 1 an.

Les 5 pages les plus visitées (hors page d'accueil qui compte 63 300 visites en 2021) sont, par ordre décroissant de popularité :

- La rubrique Concours (près de 40 000 visites), fréquentation en forte hausse due à l'ouverture de l'examen professionnel d'adjoint technique ;
- La rubrique Emploi (plus de 15 600 visites en 2021) ;
- La rubrique Espace candidats (environ 11 000 visites) pour accéder aux offres d'emploi et/ou déposer sa candidature ;
- La base documentaire (plus de 6 900 visiteurs) ;
- La mise en place du RIFSEEP (plus de 6 500 visites).

Objectifs : travailler sur de nouveaux contenus et de nouveaux supports web (ou réseaux sociaux) pour diversifier notre présence sur internet.

Sources : outil statistique externe MATOMO (module PIWIK) mis à disposition par NATYS.

Logiciels métiers

Support technique pour les divers logiciels (cotisations, concours, emploi, CIRIL, e-Magnus, bilan social) et assistance aux utilisateurs : résolution de problèmes techniques, de sécurité, de confort, etc.

Externalisation du logiciel CIRIL et de son portail collectivités (SMD).

Évolution de eTemptation, logiciel de gestion des temps

Finalisation du portail dématérialisé pour la saisine du Comité technique.

Administration système et réseau et maintenance matérielle.

Centralisation de tous les serveurs métiers et des outils réseaux dans un seul serveur physique. Aménagement des baies informatiques du nouveau bâtiment et déploiement de la téléphonie fixe.

Tous les agents du CDG09 sont maintenant équipés d'un ordinateur portable et d'une station d'accueil, ainsi que d'un smartphone facilitant le télétravail.

COMMUNICATION

Le flash Info n°12 est le dernier numéro de 2021 (sorti en novembre). La parution de ce journal est désormais plus régulière et permet d'utiliser un moyen de communication différent qui semble pertinent et efficace. Les retours sont positifs la plupart du temps.

LOGISTIQUE

&w

Juin 2021 a été marqué par le déménagement du siège du CDG09. Le service informatique et logistique a été mobilisé pour l'organisation et le suivi de cet événement important.

Outre le soutien technique aux différents services, il a fallu également assurer la mise en place de l'infrastructure informatique et réseau (y compris téléphone) dans le nouveau bâtiment.

Inventaire du mobilier de l'ancien bâtiment et organisation de la vente de ces éléments à des collectivités du département.

14 - ARCHIVES

Analyse des chiffres « interventions » de 2021

L'article 25 de la Loi n°84-53 du 25 janvier 1984 dispose que les Centres de Gestion assurent des services communs à destination des collectivités et des établissements publics. La mission archives entre dans ces compétences.

Dans l'Ariège, ce service est proposé par une archiviste itinérante qui assure, à la demande des collectivités, le récolement, le classement, l'élimination et le versement des Archives publiques. L'archiviste du Centre de Gestion a aussi la charge de ses propres archives.

En 2021, le déménagement du CDG a entraîné une mission de traitement et d'élimination dont la réalisation a duré vingt-et-trois jours.

Le travail de l'archiviste itinérant se découpe en trois étapes : le diagnostic (gratuit pour les collectivités et qui rend possible l'élaboration d'un devis), le traitement et la création du répertoire et des bordereaux d'élimination et de versement. Neuf traitements ont été réalisés en 2021, dont certains conséquents comme dans les communes de Seix et Alzen ou les archives de l'ancienne Communauté de Communes de Saverdun.

Enfin, l'archiviste peut être amené à retourner dans certaines communes une fois par an pour réaliser une mission d'entretien des archives : reprendre le répertoire, procéder aux éliminations et au versement des archives. En 2021, dix collectivités ont fait appel au Centre de Gestion pour réaliser cette mission d'entretien de leurs archives.

Interventions en 2021 :

Collectivités	Volume d'archives traitées				Durée de l'intervention
	Volume total	Elimination	Classement	Répertoire	
Centre de Gestion		9,95 ml		51 pages	23 jours
Saint Girons	352,7 ml	78,18 ml			5 jours
Rimont (syndicat de l'Artillac)	2,7 ml				1 jour
Montgaillard (récolement)					1 jour
Seix	107,55 ml	35,45 ml	72,1 ml	56 pages	30 jours
Nescus	6,75 ml	2,89 ml	3,86 ml	19 pages	2,5 jours
Alzen	28,3 ml	12,3 ml	16 ml	26 pages	6 jours
Oust	39,05 ml	13 ml	26,05 ml	44 pages	16 jours
Lézat (maintenance)		1,05 ml			3 jours
Soulan (maintenance)		2,5 ml			2,5 jours
Biert (maintenance)		1,62 ml			1 jour
Unac	18,65 ml	7,24 ml	11,41 ml	19 pages	3 jours
Mirepoix (maintenance)		10,1 ml			5 jours

Arvigna	10,1 ml	3,04 ml	7,06 ml	20 pages	3 jours
La Bastide de Lordat (maintenance)		0,6 ml			1 jour
Ussat		3,9 ml			1 jour
Ancienne Communauté de communes de Saverdun	54,2 ml	20,7 ml	33,5 ml	24 pages	16 jours
Communauté de communes de Mirepoix (mission 2021 et 2022)	92,16 ml				10 jours (en 2021)
Ancienne Communauté de communes de Pamiers (mission 2021 et 2022)	46,31 ml				6 jours
Bagert		4,15 ml			1 jour
Saverdun		12,07 ml			2 jours
Total : collectivités	758,47 ml	218,74 ml	169,98 ml	259 pages	139 jours

15 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Dans une volonté d'adaptation à l'ère numérique et un souci d'unification pour l'ensemble des États de l'Union Européenne, le Règlement Européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont les collectivités disposent et lesdites obligations de mise en conformité, le Centre de Gestion de l'Ariège propose, depuis la fin de l'année 2020, un accompagnement afin de mettre à disposition son Délégué à la Protection des Données dans une démarche de mutualisation.

Après avoir sensibilisé une partie des collectivités (et autres établissements publics) du département ainsi que réalisé les premiers audits en 2020, l'année 2021 a poursuivi cette dynamique. De nombreuses structures, de tailles plus ou moins importantes (comme la ville de Pamiers par exemple), ont ainsi été auditées.

Par ailleurs, il est à noter l'apparition d'un nombre significatif de demandes « annexes » de la part de certains adhérents, traduisant la volonté et le besoin d'aide technique, pour ces dernières, de se conformer à la réglementation sur la protection des données personnelles. Les questionnements ont porté, entre autres, sur les modalités de transmission de certaines données personnelles, l'étude des analyses d'impacts pour les dispositifs de caméras piétonnes ou encore les mentions d'informations CNIL.

32 audits de communes réalisés en 2021 (avec/ou rédaction des comptes rendus d'audits et registres de traitements)

Collectivités	Date signature Convention (par la collectivité)	Date de désignation à la CNIL	Date d'audit	Date envoi de la note et du registre
Dalou	30/09/2020	07/01/2021	24/11/2020	07/01/2021
Montferrier	09/10/2020	07/01/2021	27/11/2020	07/01/2021
Val de Sos	05/10/2020	07/01/2021	03/12/2020	07/01/2021
Montaut	16/12/2020	02/02/2021	15/12/2020	02/02/2021
Castex	17/12/2020	02/02/2021	17/12/2020	04/02/2021
Sabarat	17/12/2020	02/02/2021	17/12/2020	04/02/2021
Eycheil	21/12/2020	02/02/2021	21/12/2020	04/02/2021
Leychert	15/10/2020	02/03/2021	26/01/2021	02/03/2021
Ornolac-Ussat-les-Bains	12/11/2020	02/03/2021	02/02/2021	02/03/2021
Varilhes	22/10/2020	02/03/2021	03/02/2021	17/03/2021
Cos	04/11/2020	02/03/2021	04/02/2021	03/03/2021
St-Pierre-de-Rivière	09/02/2021	02/03/2021	09/02/2021	02/03/2021
Prayols	18/01/2021	02/03/2021	18/02/2021	17/03/2021
Pamiers	22/02/2021	21/04/2021	08/03/2021	07/06/2021
Mirepoix	19/11/2020	23/04/2021	04/05/2021	28/09/2021
Alzen	12/11/2020	23/04/2021	10/05/2021	22/09/2021
Dreuilhe	12/11/2020	21/09/2021	17/05/2021	22/09/2021
Mérens-les-Vals	16/11/2020	21/09/2021	26/05/2021	23/09/2021
Lesparrou	12/11/2020	21/04/2021	01/06/2021	06/10/2021
Ste-Suzanne	27/11/2020	21/09/2021	09/06/2021	06/10/2021

Issards (Les)	19/11/2020	21/09/2021	19/07/2021	18/11/2021
Rieucros	16/12/2020	04/01/2022	07/09/2021	04/01/2022
Carlaret (Le)	04/03/2021	18/11/2021	07/09/2021	18/11/2021
Montgaillard	16/12/2020	04/01/2022	08/09/2021	03/02/2022
Saint-Amadou	25/02/2021	04/01/2022	09/09/2021	04/01/2022
Mercenac	22/12/2021	04/01/2022	14/09/2021	04/01/2022
Bonac-Irazein	25/01/2021	09/12/2021	20/09/2021	10/12/2021
Tour-du-Crieu (La)	07/10/2021	03/02/2022	04/10/2021	03/02/2022
Villeneuve-d'Olmes	17/11/2020	05/05/2022	19/10/2021	14/02/2022
Moulis	05/11/2021	04/01/2022	04/11/2021	04/01/2022
St-Jean-du-Falga	10/03/2021	05/05/2022	16/11/2021	03/02/2022
Auzat	29/12/2021	05/05/2022	24/11/2021	14/02/2022

6 audits sur des établissements publics réalisés en 2021

Collectivités	Date signature Convention (par la collectivité)	Date de désignation à la CNIL	Date d'audit	Date envoi de la note et du registre
CCAS Varilhes	24/03/2021	15/03/2021	03/02/2021	17/03/2021
CCAS Pamiers	24/02/2021	10/06/2021	25/03/2021	02/07/2021
Ax Animation	06/05/2021	08/09/2021	06/05/2021	17/09/2021
CC Haute-Ariège	10/12/2020	03/12/2021	21/07/2021	03/12/2021
PNR	05/07/2021	05/05/2022	05/10/2021	14/02/2022
CIAS Haute Ariège	20/09/2021	10/12/2021	27/10/2021	10/12/2021

16 - SERVICE RETRAITE

Pour l'année 2021, le service retraite du Centre de gestion de l'Ariège a poursuivi son activité de contrôle, de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités et des agents de la FPT du département.

Le contexte sanitaire a ralenti l'accompagnement personnalisé APR en présentiel, néanmoins le service a maintenu le lien avec les collectivités avec un appui téléphonique en forte augmentation. Une moyenne de 10 à 15 appels journaliers de collectivités pour les aider à naviguer sur le site de la CNRACL.

La forte augmentation de départ en retraite pour invalidité dans les collectivités et le traitement différent d'un départ lambda a mobilisé le service retraite afin de répondre au questionnement non seulement des agents concernés mais aussi des agents en charge des dossiers.

Également, en raison du contexte sanitaire, le service retraite n'a pas pu organiser les ateliers CNRCAL initialement prévus.

L'accompagnement pas à pas des collectivités n'ayant jamais eu de dossier retraite à instruire a été en forte progression du fait des départs des secrétaires de mairie en poste. Ces collectivités seront invitées à participer aux ateliers CNRACL très prochainement, pour leur apporter une base et répondre à leur problématique, en leur proposant de venir avec leur code de connexion afin d'étudier ensemble leurs dossiers de retraite.

Le service a réalisé l'instruction et le contrôle et le suivi de :

A noter une baisse du contrôle des actes de gestion pour l'année 2021 par rapport à l'année 2020 liée à l'organisation en parallèle du concours d'agent de maîtrise. Cette opération ayant nécessité l'instruction de 543 dossiers d'inscriptions.

Acte de gestion	Retraites : Pension normale, pension invalidité et réversion	Demande d'avis préalable	CIR	QCI R	Simulation de calcul	Rétablissement	Validation de services non titulaire
1 ^{er} semestre 2021	17	4	20	42	15	Néant	Uniquement transmission des documents relatifs aux validations
2 ^{ème} semestre 2021	26	5	Néant	14	24	Néant	Uniquement transmission des documents relatifs aux validations
TOTAL	43	9	20	56	39	Néant	

Le service a reçu en **entretien individuel 20 agents** dans le cadre des accompagnements personnalisés retraite (APR) et d'information générale autour de la liquidation de pension CNRCAL. Le service retraite a participé par le biais du Flash info du CDG 09 et de mails aux collectivités à la poursuite sur la mise en place de la nouvelle PLATEFORME PEP's.

Le service retraite continue à s'inscrire aux classes virtuelles de la CNRCAL afin d'être au fait des actualités. Ces dernières permettant d'être plus réactif notamment lors de dossiers présentant des anomalies. Une formation les 27 et 28 septembre 2021 avec ADIAJ a été suivie sur le processus des retraites polys pensionnés.

Le stage d'actualisation annuel s'est déroulé les 19 et 20 octobre à la Grande Motte, le service retraite était présent.

17 - RECLASSEMENTS PPR

La PPR (période préparatoire au reclassement), instituée par le décret n° 2019-172 du 5 mars 2019, permet aux agents déclarés inaptes à leurs fonctions et à toutes les fonctions de leur grade par le Comité Médical, de bénéficier d'un accompagnement (durée maximum d'un an) afin d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances en vue d'être reclassés dans un autre cadre d'emplois de la FPT.

La mise en œuvre de la PPR est formalisée par la signature d'une convention tripartite dont les signataires sont la collectivité employeur, l'agent et le CDG.

21 agents ont été concernés par ce dispositif depuis son entrée en vigueur.

Sur ces 21 agents : 9 ont souhaité bénéficier de la PPR

2 ont été reclassés en interne dans leur collectivité

4 ont refusé tout reclassement et opté pour une retraite pour invalidité

6 n'ont pu être reclassés

Sur les 9 agents ayant bénéficié de la PPR :

3 agents seront reclassés à l'issue des 1 an : 2 en interne, 1 dans une autre collectivité du département.

1 agent a démissionné peu après la signature de la convention

2 agents ont été replacés en congés maladie : 1 sera déclaré par la suite inapte à toutes fonctions et licencié pour inaptitude physique, le second ne souhaitera plus être reclassé et demandera une retraite pour invalidité

2 agents ne pourront être reclassés à l'issue de la PPR

- 1 dossier est à ce jour en cours

18 - ASSURANCE STATUTAIRE

Le Centre de Gestion de l'Ariège et CNP Assurances ont signé une convention cadre avec pour but d'apporter aux collectivités souplesse et proximité dans la gestion de leurs contrats.

Depuis janvier 2020, un agent est affecté sur 50% de son temps de travail à cette mission.

Ce partenariat s'appuie sur l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale qui autorise une collectivité à confier au Centre de Gestion la mission de gestion des contrats d'assurance statutaire.

Le Centre de Gestion perçoit directement les dépenses afférentes à cette mission. La prime d'assurance sera, pour sa part, versée à CNP Assurances. Cette gestion délocalisée des contrats d'assurance n'entraîne donc aucun surcoût pour votre collectivité.

Une convention cadre définit entre CNP Assurances et le Centre de Gestion les conditions selon lesquelles s'établissent et s'organisent les relations au titre de la gestion administrative et des échanges relatifs au bon fonctionnement :

- de la gestion des primes et des sinistres
- des activités d'information et d'assistance relatives à la gestion des contrats d'assurance

Exercice de référence : 2021 (situation arrêtée au 27 janvier 2022)

	NOMBRE DE COLLECTIVITES	NOMBRE DE CONTRATS		NOMBRE D'AGENTS	
		1406 D	3411 H	1406 D	3411 H
CDG de l'Ariège	21	20	6	160	24

19 - LE CONSEIL STATUTAIRE

L'identification des principales demandes reçues :

Au niveau du Service Conseil statutaire, les principales sollicitations des collectivités et établissements affiliés au CdG09 ont porté sur :

- l'actualité liée à la crise sanitaire portant notamment sur les notes d'informations et questions réponses relatives à la prise en compte de l'évolution de l'épidémie Covid19 (des informations susceptibles d'évoluer en fonction des décisions prises au niveau nationale : Passe sanitaire et obligation vaccinale).
- L'octroi et le renouvellement des droits à congés de maladie ; les cas d'inaptitude après avis de la CDR ; l'aménagement des conditions de travail après un congé de maladie ou une disponibilité d'office ; le reclassement dans un autre emploi suite à une modification de l'état physique de l'agent ; les incidences des congés sur la rémunération des agents ; les accidents de service, de trajet et maladie professionnelle ; le licenciement pour inaptitude physique des agents et la retraite pour invalidité.
- Des cas de saisines portant sur le régime indemnitaire ont également été reçues : mise en place et révision avec le RIFSEEP, le temps de travail, le détachement sur les emplois fonctionnels notamment les modalités de fins de détachement, les différents cas de disponibilités, la stagiarisation, mutation...
- les cas de saisines du comité technique ;
- les procédures disciplinaires ;
- Le recrutement des contractuels sur des emplois permanents et non permanents : délibération ;
- La rupture conventionnelle ;
- La modification de la durée hebdomadaire d'un agent et conséquence de cette modification sur la situation de l'agent selon que cette modification excède ou non 10% ;
- La formation

Les faits qui ont marqué l'année :

Certains faits et événements ont marqué l'année :

1°) Nous sommes allés à la rencontre de certaines collectivités pour apporter conseil et assistance sur des problématiques de gestion des ressources humaines et statut du personnel territorial.

Ayant eu connaissance de cette pratique, à la suite de la réunion, un courrier a été adressé à la collectivité afin de l'indiquer la marche à suivre.

On se rends compte lors de l'engagement de nos échanges que d'eux certaines collectivités n'ont pas connaissance de la prise en charge qui s'engage dans une démarche de rupture conventionnelle dans le cadre de l'auto-assurance. L'employeur

assure lui-même la gestion et le financement de l'indemnisation du chômage de ses agents.

Dans les locaux du CDG, nous recevons souvent des collectivités qui nous sollicitent.

-Par exemple dans le cadre de la procédure disciplinaire, certaines collectivités ont été accompagnées du début de la procédure à la fin.

-Il en est de même dans des cas complexes, s'agissant des règles applicables en cas de non-renouvellement du détachement d'un agent qui occupe un emploi fonctionnel.

- **La préfecture** a également été reçue au CDG afin d'améliorer nos pratiques et avoir des positions communes sur certaines problématiques.

- **Avec les instances médicales** : un point est fait à chaque période avec le Secretariat sur les différents cas de saisines.

Passage au format dématérialisé pour les saisines du Conseil médical statuant en formation plénière (ex-CDR) suite à la publication du décret Publication du décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale. Désormais les saisines se font de façon dématérialisée.

-**S'agissant du comité technique**, nous tenons une réunion préparatoire avec les organisations syndicales.

A compter du comité technique de mai 2022, les saisines se font désormais de manière dématérialisée.

- **En prélude de la préparation du CA d'avril 2021**, une note a été rédigée sur la vente des biens immobiliers du CDG.

- **Par ailleurs, le conseiller statutaire a participé à une séance du groupe statut de la région Occitanie, de l'ANCD en Visio conférence** portant sur des FAQ.

20 – COORDINATION REGIONALE

La charte régionale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Région Occitanie, adoptée par les Présidents des treize établissements dûment mandatés par leurs assemblées délibérantes respectives, affiche les objectifs suivants :

- inscrire la coordination régionale des centres de gestion dans la construction d'une mutualisation régionale favorisant un service public de proximité et économe, au service des employeurs publics territoriaux ;

- ancrer principalement cette mutualisation dans les domaines fixés par la loi, à savoir : Concours et Emploi/FMPE.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne (CDG31) est coordonnateur régional. Il assure la coordination générale et le chef de filât de la mission Emploi/FMPE.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG34) est coordonnateur délégué et assure le chef de filât de la mission Concours.

Cette charte est entrée en vigueur le 1er janvier 2017.

L'année 2021 constitue le cinquième exercice de collaboration à l'échelle régionale entre les treize CDG.

Conformément à la loi TFP du 6 août 2019, un schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation en lieu et place de la charte aujourd'hui en vigueur doit être mis en place pour la coordination.

Un groupe de travail composé des 13 directeurs a été mis en place dès 2020, dont les axes opérationnels initialement arrêtés ont été validés par les nouveaux exécutifs à la suite des élections de fin 2020.

L'année 2021 a été une année de crise sanitaire due au COVID 19. Face à cette pandémie, chaque CDG a continué à s'adapter pour assurer ses missions de service public.

Le groupe de travail sur le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation a finalisé le diagnostic partagé ainsi que la présentation de la méthodologie et une proposition de calendrier en vue de la validation des orientations par les Présidents lors d'une rencontre programmée le 11 janvier 2022.

Le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation devrait être réalisé à la rentrée de septembre 2022 pour une application progressive dès 2023.

Rencontre des Présidents en 2021

- 05 mars (CDG48)
- 07 et 08 juillet (CDG34)

Rencontre des Directeurs et directeurs adjoints

- 12 février (CDG34)
- 10 mars (CDG48)
- 19 mai (CDG46)
- 03 juin (CDG34)
- 24 septembre (CDG11)
- 16 novembre (CDG81)

Pour l'année 2022, le Groupe de travail des directeurs poursuit ses travaux au titre du schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation (réunions programmées le 1er février à Carcassonne et le 4 avril à Auch), en vue de l'adoption de ce document avant la fin de l'année.

21 - REFERENT DEONTOLOGUE

Le référent déontologue du centre de gestion de la fonction publique de l'Ariège est entré en fonction au 1er février 2019. Il a été reconduit dans sa mission par Madame la Présidente. Les pages qui suivent constituent son troisième rapport annuel d'activité.

Pour cette année 2021, le Référent Déontologue a été saisi à 26 reprises, contre 25 en 2020 soit une quasi-stabilité.

Si les demandes d'avis restent des thématiques des cumuls d'activités, ou création d'entreprise, cette année la tendance a été marquée par les saisines déposées par les employeurs territoriaux, et par les sollicitations relatives à la prévention des conflits d'intérêts.

Dans le respect de sa lettre de mission, le référent déontologue peut proposer des préconisations, elles sont présentées à la fin du présent rapport.

22 - COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Depuis novembre 2009, le Centre de Gestion abrite la Délégation Départementale du CNAS.

Les activités de la délégation essentiellement tournées vers divers rassemblements (réunions, formations, rencontres) ont encore été fortement impactées par la crise sanitaire en 2021.

L'assemblée départementale prévue en présentiel s'est finalement tenue en visioconférence le 9 avril 2021.

Les formations des correspondants se sont également déroulées en visioconférence.

CNAS : Nombre de collectivités adhérentes et agents bénéficiaires :

2018		2019		2020		2021	
Collectivités	Agents	Collectivités	Agents	Collectivités	Agents	Collectivités	Agents
133	2390	134	2433	133	2516	130	2520

Nouvelles collectivités adhérentes en 2021 :
Mairie de Castex,
Mairie de Vernajoul.

Offres locales : 33 offres proposées